

Formulaire Médical

Année d'imposition:

Nom complet:

Vous pouvez réclamer à titre de déduction le montant total de vos frais médicaux admissibles ou ceux de votre époux/épouse ou de votre conjoint/conjointe de fait que vous avez pris en charge, ainsi que ceux de vos enfants âgés de moins de 18 ans à la date de fin de l'année d'imposition ou toute autre personne à charge qui est éligible.

Vous pouvez réclamer des dépenses médicales admissibles qui ont été payées au cours de la période des 12 mois se terminant dans l'année d'imposition en cours, et qui n'ont pas été réclamées lors de la précédente année d'imposition.

PRESCRIPTIONS ET/OU AUTRES FRAIS MÉDICAUX

Description des frais	Date	Nom de la compagnie / pharmacie / vendeur	Montant payé
Total =			

PRIMES MÉDICALES PAYÉES

Description des frais	Date	Nom de la compagnie / pharmacie / vendeur	Montant payé
Total =			

KILOMÈTRES PARCOURUS À DES FINS MÉDICALES

Si vous avez dû voyager au moins à 80 kilomètres (aller simple) de votre domicile pour obtenir des services médicaux, vous pourriez demander, en plus des frais de transport, les frais de votre hébergement, de vos repas et de vos frais de stationnement en tant que frais médicaux. Pour réclamer ces frais basés selon une méthode simplifiée, veuillez indiquer le nombre de repas faits à ce titre (maximum 3 par jour). Si vous souhaitez réclamer ces frais selon une méthode détaillée, veuillez indiquer les montants payés ci-dessous et joindre vos reçus à ce formulaire.

REPAS EFFECTUÉS À DES FINS DE VISITES MÉDICALES

Pour réclamer les frais de déplacement et de transport, les conditions suivantes doivent être réunies :

- Page 2

talbotcpa.ca

